



COUR D'APPEL DE VERSAILLES

TRIBUNAL DE PROXIMITÉ DE PUTEAUX

Service des tutelles – majeurs protégés

**Requête en vue d'une  
DONATION  
(article 470 et 476 du Code civil)**

**Nom curateur/ tuteur/ personne habilitée** .....

**Téléphone** .....

**E-mail** .....

**Nom de la personne protégée :** .....

**Je sollicite l'autorisation d'effectuer au nom de la personne protégée une donation :**

- de la somme de .....euros,

- au profit de .....

Lien avec la personne protégée : .....

J'envisage de régler cette somme par prélèvement sur le compte n°..... ouvert à la banque .....

**Pièces jointes obligatoires :**

– Budget actuel de la personne protégée démontrant que ses ressources et son patrimoine lui permettent d'envisager cette donation sans difficulté pour l'avenir ;

– Projet notarié ;

– Certificat médical sur la possibilité ou non d'entendre le majeur protégé

- Dans le cadre d'une curatelle, un courrier attestant de l'accord du majeur protégé pour la donation

Fait à ..... le .....

Signature(s)

**RAPPEL**

Article 1229 du code de procédure civile : Hors les cas où il ordonne un débat contradictoire en application de l'article 1213, le juge statue sur les requêtes qui lui sont adressées après le prononcé de la protection par le majeur protégé ou la personne chargée de sa protection **dans les trois mois de leur réception à moins qu'elles ne nécessitent le recueil d'éléments d'information, la production de pièces complémentaires, le recours à une mesure d'instruction ou toute autre investigation.** Dans ce cas, le juge en avertit le requérant et l'informe de la date prévisible à laquelle la décision sera rendue.

**TRIBUNAL DE PROXIMITÉ**

131 rue de la République

92800 PUTEAUX

Téléphone : 01 46 93 08 00

[tutelles.tprx-puteaux@justice.fr](mailto:tutelles.tprx-puteaux@justice.fr)